

M. STENSON—(Suite)

District d'inspection proposé

COMTÉS	MUNICIPALITÉS							OBSERVATIONS
		Collèges	Académies	Écoles modèles	Écoles élémentaires	Écoles dissidentes	Écoles indépendantes	
Compton.....	Compton.....				1			1
".....	Marston.....							
".....	Piopolis.....			1				1
".....	Chesham N. D. des bois.....				2			2
".....	Clifton.....				3			3
".....	Winslow Nord.....				3	3		6
".....	Winslow Sud.....				5			5
".....	Hereford.....				2			2
".....	Auckland.....				3			3
".....	Eaton.....				3			3
Richmond.....	Shipton.....				1			1
".....	Richmond.....				5			5
".....	Cleveland.....				4			4
".....	Stoke.....				4			4
".....	Melbourne.....				1			1
".....	Brompton Falls.....				2			2
".....	Windsor.....				6			6
Sherbrooke, (div. élect. de).....	Sherbrooke.....	1	1		3			5
".....	Ascot.....				2			2
".....	Orford.....				1			1
Wolfe.....	Weedon.....				6			6
".....	Wotton.....			1	10			11
".....	Wolfestown.....				6			6
".....	St. Fortunat.....				1			1
".....	St. Camille.....				4			4
".....	Garthby.....				3			3
".....	Ham-Sud.....				1			1
".....	Ham-Nord.....				1			1
".....	Stratford.....				1			1
		1	1	2	92		3	99

Sur la proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, ce rapport est adopté.

Proposé par Mgr. l'Archevêque de Québec :

"Que ce comité recommande immédiatement au gouvernement six nominations d'inspecteurs d'écoles, deux pour remplacer M. Hubert et M. Caron, et quatre pour les nouveaux districts, et qu'à l'avenir, à moins de nécessité urgente, le bureau des Examineurs des candidats inspecteurs ne se réunisse qu'une fois l'an, sur avis préalable, et que tous les aspirants soient tenus de se présenter devant eux à cette réunion, et que le règlement du 25 mai soit amendé en conséquence."

Proposé en amendement par Mgr. de Rimouski :

"Que ce comité ne procède actuellement qu'à la recommandation relative au remplacement de MM. Hubert et Caron et qu'en conformité du règlement passé par ce comité à sa dernière séance les quatre nouvelles places d'inspecteurs dont la création est projetée, soient annoncées selon le dit Règlement, afin de permettre aux candidats qui désireraient se présenter à l'examen, de pouvoir le faire."

Cet amendement étant mis aux voix, est perdu sur la division suivante :

Pour.—NN. SS. d'Ottawa et de Rimouski, Hon. Chauveau, et M. Murphy.—4.

Contre.—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. de Montréal, des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Sherbrooke, Hon. M. Ryan.—6.

La proposition principale est ensuite adoptée :

Pour.—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. les Evêques des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Montréal, de Sherbrooke, MM. Murphy, Ryan.—7.

Contre.—M. Chauveau, NN. SS. les Evêques d'Ottawa, de Rimouski.—3.

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est résolu :

"Que ce comité recommande au gouvernement de nommer M. Ambroise Tétrault à la charge d'inspecteur d'écoles dans le district composé de la ville des Trois-Rivières et des comtés de Maskinongé et de St. Maurice."

Proposé par Mgr. des Trois-Rivières :

"Que ce comité recommande au gouvernement de nommer M. David Lefebvre inspecteur d'écoles pour le district composé du comté de St. Maurice et de partie du comté de Portneuf."

Proposé en amendement par M. Chauveau :

"Que M. Ambroise Lamy soit recommandé pour ce district."

Cet amendement est perdu sur la division suivante :

Pour.—Les Hons. MM. Chauveau, Murphy.—2.

Contre.—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. les Evêques de Montréal, des Trois-Rivières, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Rimouski, de Sherbrooke.—7.

L'hon. M. Ryan propose en amendement :

"Que MM. D. Lefebvre et A. Lamy soient recommandés tous deux au gouvernement."